le va chercher ses ambassadeurs, ses prefets, ses munstres, ses législateurs, où elle man prendre ses dictateurs et ses geneiaux.

La société du dix-ceptième siècle, par cela mene qu'elle emit ordonnée, était done forte, libre et sage. Elle avait la sagesse politique par excellence; clie savait qu'elle devait être gouvernée, et elle voulait être gouvernée. Aussi l'était-elle. Et pour n'avoir point d'Assemblées, point de journaux, point de discordes civiles; pour n'être pas exposée à passer d'un moment à l'autre du joug d'un poète au joug d'un avocat, et du joug de l'avocat au joug d'un sophiste, et du jong du sophiste au joug d'un sergent major ; pour avoir un roi et un aristocratie d'épée, et une aristocratic de robe, et même une aristocratic de négoce, et jusqu'à une aristocratie de littérature, elle ne laissait pas de faire dans le monde une figure assez honnête et qu'il one nous appartient nullement de inépriser.

Mais enfin, malgré tous les adoucisses ments qu'y mettaient la foi et les mœurs, c'était dans le fond un despotisme. Le vice capital du despotisme, quelque mitigé 'qu'il soit dans l'application, c'est de détruire l'équilibre des forces sociales, pour les concentrer toutes en une seule main. Quand cette main vient à faillir tout s'arrête. A une régularité trop parfaite succede une immense perturbation. Louis XIV n'avait pas voulu être comme ses prédécesseurs, senlement le premier; mais il devint le seul gentilhomme de son royaume. Non content d'être le grand roi, il conçut oucore le dessein de devenir le grand prêtre. Par ses favenrs, il fit de la noblesse une domesticité brillante, qui tint de lui ot ne fut rien que par lui. Par ses entreprises, tantôt violentes, tantôt capricieuses contre l'Eglise, il amena le clergé à mettre la volonté du Roi au dessus de Pautorité du Pape. Les nobles, quittant les provinces où ils exerçaient un ascendant personnel considérable et leurs domaines, leur vraie place, où ils étaient de petits souverains, vincent se perdre dans la foule dorce de Versailles. On commençà de préférer la favour du monarque à l'e-time des peuples ; il fallut des graces, des emplois, des pensions pour alimenter un luxe auxquel les revenus personnels, même grossis de tout ce que les ancêtres avaient jadis donné aux pauvres, et qui feur était dû, ne pouvaient plus suffire ; les mœurs s'altérèrent; des pères genéreux eurent des fils avides ; et afin de coatent cette avidité croissante, le Roi jeta jusque dans l'Eglise, qui dut céder, des courtisans déjà seandaleux dans le monde. Bref, il n'y eut plus en France que le lloi, et lorsque le Roi mournt, en 1714, un ail perçant pouvait déjà voir à l'horinon 1793. ou tout nu moia. 1789.

La destruction commença aussitât. Le règne de Louis XIV avait été le festin du pouvoir, la régence en fut l'orgie, qui se continua durant tout le règne de Louis XV. On s'effraie loreque l'on considère la décadence rapide, fatale, irrême-liable de la politique, des arts, de la littérature, des mœurs. Toutefois, jusqu'en 1740, c'est encore le grand siècle; l'édifice paraît encore solide, et il remble qu'il ne ficudrait qu'un homme pour sauver tent. L'homme qui parut vint pour tout perdre.

Il yn bien des choses à dire dans l'époque où nous commes, bien des arguments sque irréfutables a aneguer en i nonneu du ponvoir absolu. Le pouvoir n'est pas sculement le rêve des conservateurs; plus d'un républicain, plus d'un démissate, plus d'un socialiste s'en accommoderait, ou pour mieux dire, tous le désirent avec une passion à laquelle il peut paraître difficile que le génie constitutionnel résiste longtemps. Ceux qui n'en vondraient point par goût l'acceptent comme une éventunlité nécessaire et prochaine, moins terrible que beaucoup d'autres, ou l'appellent comme un remêde, facheux peut être, mais indispensable aux maux que nous a faits la liberté. Pour nous, si ce mariage de l'ordre et du repos pouvait nous faciner, nous n'aurions qu'une réflexion à faire, et le charme serait rompu. Dút la France retrouver sous l'autorité d'un disciple les splendeurs à jamais évanouies du grand règne, l'absolutisme est mauvais, car au siècle de Louis XIV succède logiquement le siècle de Voltaire. La succession était infaillible dans l'ordre des faits, parce qu'elle l'était dans l'ordre des idées .-

(A Continuer.)

Journal français

LE MERCREDI DES CENDRES

PAR JEAN-GEORGE JACOBI.

Cessez la danse et les chants joyeux. Ici dans le silence severs de la piete, des couronnes functires parlent, une croix de cendre- dit : Tout ce qui est ne lei-bas deviendra cendres et poussière l'al:

Que des autels ce cri pénètre dans les palais, qu'il y interrompe la fête, qu'au lieu du banquet il retentisse dans les salles royales; Ceux qui tionnem le sceptre ici-bas deviendront cendres et poussière!

Qu'an lieu ou s'élèvent les trophées; aux lieux où triomphé les conquérants, où tremblent les peuples, ces mots rétentissent sourdement : Tout ce qui porte ce laurier ici-bas deviendra condres et poussière!

Comme ils combattent! comme ils s'agitent! comme ils cherchent! maudissent ce qu'ils out trouvé! l'esprit inquiet entasse des rochers peur les rejetter ensuite. Tout ce qui s'agite ici-bas deviendra cendres et ponssière!

Vois le temple! Das hommes, des vieillards, des jeunes gens y marchent, la mère ravie presse son enfant sur son sein. Tout ce qui s'agite ici-bas deviendra condres et poussière !

Hélas! semblobles à eux, des milliers d'être vinrent et s'en allèrent. Leurs noms sont oubliés, leurs ossements sont sous la pierre qui se brise. Tout ce qui nait ici-bas deviendra cendres et pous-

Abandonnée du monde, sans amis, sans repos, la Fidélité regarde dans une tombe ouverte. Ce qui aime si puissamment ici deviendrait-il cendres et poussière?

Des plaintes amères se font entendre dans les plus beaux jours du printemps. C'estl'épouse du génie qui gémit ; son bien-aimé n'est plus qu'une ombre! Non, l'amour ne pent périr, ce qui menrt ressuscitera!

Et ce désir fraternel d'essuyer toutes les larmes? cette charité qui remplit la main du pauvre, qui paie la haine de bienfaits? Non, tout cela ne périra pas! Ce qui meurt ressuscitora!

Ceux aui tournent leurs regards vers le ciel, qui nourissent un divin espoir, qui fuient co monde d'illusions, qui s'agenouillent devant l'autel, oh l'ils ressuciterons ! la foi ne pent périr l

Ceux qui s'abandonne au père des ames, et qui purs de la poussière ter-restie, voient en esprit le céleste but, eux aussi ils périraient? Non, l'espérance échapera à la mort !

Vois, aux antels cilencieux les couronnes funébres s'iluminent. Cette croix de cendres marque au sceau de la mort la grandeur humaine et les characes terrestres. Mais la terre reviendra terre, et l'esprit sera glorifie.

The second Tribuneaux Français.

Police correcionnelle de Paris.

Le sieur Gervaise, humbie portier d'une maison de la rue Culture-Sainte-Catherine, se présente devant la police correctionnelle pour déposer sur un vol dont il a été victime.

D'une voix que le respect, plus encore que l'age, rend emue ta chevrotante, il dit au tribunal: Je vous demande bien pardon messieurs, de vous avoir dérangés pour vous parler de mes petites affaires. croyais que M. le commissaire de police arrangerait cela tout seul, sans être obligé l'avoir recours à vos augustes personnes. Je suis viaiement honteux de la peine que je vous de me.

M. le president, souriant.-Notre devoir est de rendre justice à tout le monde ; deposes to interest dont vous vous plai-

Le témoin.-Vous étes bien bon, Monneur le chancellier; je vais tacher de vous expliquer ça aussi clairement que me permettra le respect dont je suis penétié pour votre augusto personne : l'étais tranquillement dans, ma loge, lorsqu'une dame se présente et me dit qu'elle est chargée par S. M. la reine, que Dieulla protège! de recueillir les noms des malheureux qui habitent la maison. Je lui donne, le nom d'une pauvre brave femme qui a deux enfants, et qui travaille nuit et jour pour les nourrir et les élever. Tout-à-coup la da me qui m'écoutait penche la tête sur sa chaise et serme les yeux ... Oh! mon Dieu me dis-je cette respectable dame se trouve

Elle rouvre les yeux, et me dit d'une voix éteinte : " Je ne me sens pas bien... soyez assez bon pour m'aller chercher pour deux sous d'absinthe; prenez de l'argent dans mon sac." Je sus un peu étonné d'entendre une dame si respectable demander de l'absinthe; mais je me dis que c'était peut être bon pour les évanouissements. Je me gardai bien d'ouvrir le sac de cette dame et je sortis pour aller acheter ce qu'elle désirait.

Jo me dépéchait nutant que mon âge pouvait me le permettre, mais elle fut encore plus vive que moi et quand je revins je ne trouvai plus personne. Quelques instants après, voulant voir l'heure qu'il était, je m'aperçus que ma montre qui était accrochée à un clou, au-dessus de ma commode, avait disparu. Je ne pu en necuser que la dame qui était venue chez moi, et j'allai porter ma plainte à M. le commissaire... J'en suis bien faché puisque ça vous a dérangé, et que d'ailleurs, je n'ai pas retrouvé ma montre....une montre qui me venait de ma pauvre femme... J'ai 1,740 francs à la Caisse d'épargne, et je les donnerais de bien bon cœur pour retrouver ma montre.

Le témoin fait un profond salut et reste la tête baissée devant le tribunal.

M. le président,-Vous pouvez aller vous asseoir.

Le témoin,-Je vous remercie heaucoup de toutes vos bontés, monsieur le chance-

M. le président.-Femme Dumoulin, convenez-vous du vol qui vous estimputé ?

La prévenue.-Je ne sais pas seulement ce qu'on veut me dire. Ce vieux bonhomme a perdu la tête.

Le témoin .-- Hélas! je n'ai perdu que nin montre. Oh Dieu! je crois que je viens de faire une plaisanterle inconvenante devant vos auguste personnages... Par-donnez-moi, monsieur le chancelier.

M. le président, à la prévenue.-Ce n'est pas la première feis que vous commettez des vols de ce genre. Vous avez été signalée par plusieurs portiers chez lesquels vous vous êtes présentée sous le même prétexte, et tous les signalements se rapportent parlaitement à vous. Il parlent tous d'une verine que vous avez sur le

La prevenue porte vivement la main au bonnet qu'elle a sous son diaprau.

M. le président. - Otez votre chapean

et votre bonnet. La prévenue obéit, et une magnifique verrue apparait, placce sur le milieu du front, en guise de ferroanière.

Le tribunal condamne la femme Dumoulin à 18 mois d'emprisonnement, et ordonne qu'à l'expiration de sa peine elle demeurora pendant 5 ans sm la surveillance de la haute police.

Les Soussignes offrent en Vente. Charbon à Grille et pour la vapeur de -AUSSI-

Charbon de Smith double criblé S'adresser à C. E. LEVEY & Cie Quai de Levey, S fév. 1850.

EU BEHLL

ECCLESIAS TIQUE QUEBEC. POUR 1850.

IMPRIME CI-DEVANT PAR M. NEILSON.

E SOUSSIGNÉ informe MM. les Cures et les Marchands des campagnes des Diocèses de Québec et de Montréal, qu'il a seul le priviège d'imprimer le Calendrier Ecclésiastique de Quebec, ci-devant imprimé par M. Nellson. En conséquence les marchands qui désireront se procurer ce Calendrier, voudront bien s'adresser directement au bureau de l'Ami de la Religion et de la Patrie, 14, Ruc Stc. Famille, près du Séminaire de Québec.

Ce Calendrier imprimé sur caractères neufs, contiendra pour l'avantage de la classe commerciale: UN TABLEAU DES COURS DE JUSTICE, d'après le der nier bill de Judicature.

UNE TABLE D'INTÉRÊT, à 6 par cent, UNE TABLE D'ESCOMPTE, ainsi qu'un TABLEAU DES BANQUES, marquant les jours où elles

escomptes.

On pourra se le procurer aussi chez MM. J. & O. Cremazie: J. T. Brousseau; T. Cary et M. Amiot, marché de la Basse-Ville.

Prix à la douzaine, 2s.-Par 12 douzaines, (1 grosse.) 21s-6d.-Par copie, 6 sous. STANISLAS DRAPEAU,

Québec, 23 novembre, 1849.

PRIX REDUIT.

LA LYRE CANADIENNE

Recueil de Chansons et Romances du Jour.

Pour faciliter la vente de ce Chansonnier, le propriétaire a réduit les prix aux conditions suivantes :

Par chaque copie relice, brochée, 1s-3d. En vente chez MM. J. & O. Crémazie rue la Fabrique, haute-ville, et R. E. Fréchette, rue Lamontagne.

POUR SAN-FRANCISCO.

Québec, 9 janv. 1850.

DEPART DES STEAMERS DE New-York. les 1er et 15 de chaque mois. STEAMERS POUR CHAGRES: \$125. ALON de l'arrière \$10Ó de l'avant \$90,

CABINE d'en bas Steerage **\$65** Pour la havane, \$100, 1re Cabine 2dc. \$50 DE PANAMA A ST. BLAS, Cabine \$225

Steerage Do à St. Dieco, \$250 Cabine \$125 Steerage

Do San-Francisco, Cabine \$300 Steerage PÂQUEBOTS A VOILES,

Part ant de New-York chaque semaine. POUR SAN-FRANCISCO Cabine, de \$225 à \$25 \$125 à \$150 Steerage

Pour les autres détails s'adresser à

la Maison de Commission de l'Ami de la Religion et de la Patrie, Québec.

ou à J. C. ROBILLARD. S6 Cédar Street-New-York, 22 novembre.

CORDES DE VIOLON, etc.

I ES Soussignés viennent de recevoir le navire Océan, venu directepar ment de Bordeaux à Québec, une grande variété de Paniers, Corbeilles, Gibecières, Paniers pour la pêche, &c., &c.

J. & O. Grémazie.

CHAREES BAILLARGE,

PRATIQUE et enseigne l'Architecture, l'Ar-pentage, et le Génie Civil. Rue St. François, No. 12.

Liste des Agents

LE-Les Messients suivants, nommés agents de notre Journal, sont autorisé par nous, à recevoir les argents, et à en donner quittance.

Montréal,MM. E. R. Fabre, écr.
Trois-Rivières P. Nourie, 6cr.
Répentigny, A. Dallaire, Instit.
Chadwale D. V. St. Com
Sherbroake, D. V. St. Cyr.
Stantead, Mr. Vabbé Champeaux,
Pointe Lévy, Paul Thibodean, Inst.
Beaumont Chs. LeTellier, eer.
St. Thomas, (en bas.). J. D. Lépine, écr., N. P.
Islat, L. Ballentyne, der. Arp.
Ste. Anne la Pocutière, Ls. Moreau. &cr. N. P.
St. Charles (Riv. Boyer.) Dr. Ls. Labrecque, er.
Isle-Verte 11. Roy, écnyer.
Rimonski John Heath, eer., N. P.
St. Simon Chs. Frs. Caron. 6cr.
Beauport Mr. l'abbé Bernaid.
Château-Richer, L. C. LeFrançois, Ger,
Lotbinière J. Filtean, &cr., N. P.
St. Eustache (Dist. M.) Damase Robin.
St. Jean Port-Joly, L. Z. Duval, ecr, N. P.
Malbaic, Mr. Pabbé Godbout.
St. François, (Riv. du Sud.) Philippe Benulieu.
St Michel B. Pouliot, Ger. N. P.
St. Dénis, (en bus) F. Jorre, écr. N. P.
St. Roch des Aulnets L. Tremblay.ce, N. P.
St Rock des Tuttlets L. Trembay lee, N. P.
Rivière du Loup, (en bas). J. B. Pouliot, écr.
Ste. Foye, Mr. B. Marquette.
Trois-Pistoles P. Fournier, cet.
St. Gervais H. Tanguay, March.
Rivière Ouelle Thos. Begin, Inst.

Toutes les lettres, correspondances, etc., dois en DRAPEAU, Propriétaire, Vo. 14, Rue Ste. Famille Une Chance nour le Commerce

A VENDRE

UNF MAISON, & 2 élages, Rue et Faub. St. Vullier,

APPARTENANT AUX HERITIERS DRAPEAU.

Voisin de la propriétée de Feu le Frere Louis. Cette maison est située, par conséquent, dans quartier le plus populeux et le plus central pour le Commerce d'EPICERIE ou des GRAINS, vu la seule route par où passe les habitants pour se rendre aux divers Marchés. Depuis un grand nombre d'années, cette maison est occupée comme magasin. Les conditions de paiement seront faciles, et des garanties inconstessables seront domées aux acquéreurs.

S'adresser à

STANISLAS DRAPEAU. Québec, 1er. février 1850.

Maintenant en débarquement, et à rendre par le soussigné.

HUILE DE LIN. double bouillie, BRIQUES A FEU marqué" curr." GENEVIEVRE de "DecKuypers" CHARBON de Smith, double criblé. C. E. LEVEY et Cie. Quebec, 2 juillet 1949.

> LOUIS LEMOINE. MÉCANICIEN.

ABRIQUE des Pompes à seu depuis \$10 juz-qu'à £250. Il atoujours en mains de petite-pompes portatives. S'adresser chez M, Scorr. narché de la H. V. agent, ou chez le Fabrican Grande Rue du faubourg St. Jean. Québec, 12 Déc. 1849.

PROPOSITION AVANTAGEUSE.

Maison de Commerce A VENDRE OU A LOUER.

NE personne qui désirerait s'e-tablir en campagne, trouvers tablir en campagac, coit pauracheter un établissement de commerce complet ou pour s'associer avec le présent propriétaire. Pour plus amples informations. s'adresser sur les lieux à Matane, cente de Rimonski, ou au soussigné à Québec.

IL LACROIN.

rue Sault-au-Matelet. Québec, 12 décembre 1849.

MPLACEMENTS of Moisons à vendre. Québec, 14 juin 1819.

Parapluie de Eolo perdu.

UNE personne dant allée dans différent, paronne roux à la Hante-Ville, croit y avoir leis son Paraphile, prie en conséquence, les paronne qui l'aurait en leur possession de vouloir bien en domner avis au burcan de ce journal.

Onches 20 nov. 1839 Québec, 30 nov. 1849.

GSEPH PETITCLERC, Notaire, 100 St. Joseph. N° , 14, Haute-Ville, Québec, 26 mai 1848.

Dr. GIROUX,

EAPOTHECHIRE,

à transporté son Établissement

2 RUE LA FABRIQUE.

vis-à-vis le Magasin de M. Ecuver. Très du Marché de la Houte-Ville.

QUÉBEC.

H. S. DALKIN, MARCHAMD DE BOIS.

No. 38 RUE ST. PIERRE, BASSE-VILLE Québec, 6 jain 849.

G. TALBOT.

Avocat. A stabil son bureau an No. 63 five b. Louis, Inte-Ville de Québec. Se porte de la Cour.— (m.i. 1849.

PATRY architecte, demoure mainte nant rue Professées, St. Boch, visér vis le magasin de meubles de M. T. Lariviere. Québec 20 Oct. 1849. 1849.

Stanistas Prapern, Proprietaire

PUREAU CUMCURNAL No. 14, RUE STE. FAMILIE, QUEEE

HIVER. HIVER. HIVER.

Maintenant le temps est venu pour vous procurer l'article indispensable pour l'hiver, des

MAINTENANT A VENDRE A DES PRIX SANS EXEMPLE, AU

Depot americain de Caoutchouc,

Rue STE. FAMILLE, Haute-Ville, adjoignant l'établissement de Marchandises Sèches du soussigné.

15,000 pAIRES de Souliers commun de Caoutchouc, de bonne qualité,—style originale,—pour Demoiselles, Dames et Messieurs. Se vendent que 2s-6d par paire. Plusieurs mille paires de Souliers à patente de caoutchouc, des meilleurs manufactures de discrete par partie de la discrete par la d leures manufactures, de diverses grandeurs, sont offerts en vente, aux prix : depuis 2s-101d. jusqu'à 6s-3d. Des bottines élégantes pour Dames, appelée Ladies' Congress Boots, se vendent pour 10s. Bottes longues de Cnoutehoue, à l'épreuve de l'enu, sour Messicurs, Slippers, &c., &c. Tontes ces merchandises sont garanties, et les prix sont plus bas que jamais ils en fut offert en Canada. Pour argent comptant.

Dépot de Caoutchouc, Rue Ste. Famille. Québec, 3 décembre, 1849.

T. CASEY.